



LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS ENJEU DE TERRITOIRE, ENJEU DE MANAGEMENT

Depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, les organisations ont pris conscience, au même titre que les individus, que leurs activités avaient un impact global, dépassant leur sphère de production ou les relations avec leurs clients ou usagers. Un grand nombre d'entreprises se sont emparées de cette problématique dans le cadre de la R.S.O., démarche consistant à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux des activités, pour adopter les meilleures pratiques possibles, et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. Les collectivités locales commencent à intégrer cette démarche, qui constitue un levier tant d'amélioration des politiques publiques que de conduite du changement.

L'Union régionale des Pays-de-la-Loire du Syndicat national des Directeurs généraux des Collectivités territoriales et la Délégation régionale de l'Association des Directeurs généraux des Communautés de France vous invitent à réfléchir ensemble à la question, en partenariat avec le Comité 21 :

VENDREDI 16 MAI 2014 AU THEATRE DE LA HALLE AUX BLES DE LA FLECHE (72)

9h00 : accueil

9h30 : introduction à la RSO par le Comité 21

10h30 : pause sur les stands

11h00 : assemblée générale statutaire du SNDGCT

11h45 : intervention de La Banque Postale sur la Conjoncture financière des collectivités locales

12h15 : déjeuner parmi les stands

14h00 : intervention de la MNT sur la Protection sociale complémentaire : de la réponse aux attentes des agents à la généralisation d'une garantie socle obligatoire en prévoyance

14h30 : **table-ronde « fédérer les équipes autour d'un projet : la conduite d'un projet RSO au service du management »**, animée par le Comité 21, avec la participation d'entreprises et de collectivités

15h30 : **table-ronde « mobiliser à l'échelle du territoire : impliquer les partenaires extérieurs au service d'un projet global »**, animée par le Comité 21, avec la participation d'entreprises et de collectivités

16h30 : conclusion

Venez profiter de cette journée d'échanges entre collègues après un mois de mars chargé et parfois éprouvant ! Un espace sera dédié à la mission Médiation/Contentieux du SNDGCT (J-F. MAISONNEUVE).

La journée est ouverte également aux collègues qui n'adhèrent pas (encore) pas au SNDGCT ou à l'ADGCF. N'hésitez pas à en informer ceux que vous connaissez, vous êtes notre seul relais !

**BULLETIN D'INSCRIPTION
A LA JOURNEE DU 16 MAI 2014 A LA FLECHE**

**A RETOURNER : M. GILLES RAYNARD – Trésorier Régional SNDGCT
21 Montée de la Hutte – 49320 BLAISON-GOHIER
AVANT LE 1ER MAI 2014**

NOM :

PRENOM :

FONCTION :

NOM DE LA COLLECTIVITE :

VILLE

ADRESSE MAIL :

N° TELEPHONE :

M'INSCRIS A LA JOURNEE DU 16 MAI 2014

Veillez cocher la case ci-dessous :

- ADHERENTS SNDGCT: 15 €
- ADGCF : 15 €
- NON-ADHERENTS OU AUTRES : 20 €
- RETRAITES ADHERENTS SNDGCT : GRATUIT

**MERCI DE JOINDRE LE CHEQUE DE PARTICIPATION AU PRESENT BULLETIN
D'INSCRIPTION à l'ordre du SNDGCT**